

La Dordogne appartient à la planète ; elle ne peut pas être une exception.

Partons de quelques constats.

L'évolution démographique sur la planète.

1930.....	2 milliards	d'hommes
1960.....	3	« «
2000.....	6	« «

L'explosion de la démographie, donnée indiscutable et récente, doit orienter notre politique environnementale. La population a doublé en 40 ans. Ce qui était acceptable quand on était 3 milliards ne l'est plus quand on est 6 milliards. Ce qui était acceptable dans les dernières décennies ne l'est plus aujourd'hui.

Des crises géopolitiques pour l'accès à l'eau, à l'énergie, aux ressources de la planète sont prévisibles. Le nombre des demandeurs d'asile est en progression vertigineuse.

C'est une loi en biologie ; quand une population augmente, les problèmes ne sont pas seulement multipliés, ils changent de nature et doivent être traités autrement.

Le satellite : la révolution technologique la plus importante depuis l'imprimerie. La communication planétaire un autre élément nouveau et incontournable lui aussi.

Par le satellite, les images atteignent pratiquement tous les habitants de la planète. Films, publicités, informations, exportent le modèle de consommation des pays industrialisés (surtout les programmes américains, les plus regardés).

Les trois quarts de l'humanité (qui ne sont pas encore entrés dans notre culture du « consommez, jetez »), réclameront peut-être demain leur part des plaisirs et des bonheurs qu'ils supposent être les nôtres.

Illustrons cette idée : d'abord, avec une image virtuelle minimaliste: un milliard deux cents millions de chinois changent leurs vélos pour des scooters... ensuite, avec une image maximaliste : on estime à 800 millions de véhicules le parc automobile mondial actuel; il passerait, dans les 50 ans à venir à deux milliards et demi de véhicules!

Les réserves de matières premières ne sont pas inépuisables. L'euphorie des 30 dernières années est à tempérer. Notre dépendance aux ressources planétaires rend l'avenir incertain. Il serait sage d'apprendre à corriger le mode de vie « occidental ». Les américains s'y refusent ; leur position a le mérite d'être claire ; la France à Kyoto a pris des engagements qu'il serait souhaitable de tenir. L'ennui c'est qu'on est tous embarqués sur le même bateau !

Le déchet valorisé peut devenir un combustible comme les autres.

La réserve calorifique des déchets est considérable: un stock de quelques millions de tonnes d'équivalent pétrole...

Un élémentaire petit calcul permet de se faire une idée du sérieux de la récupération de l'énergie ou du scandale du gaspillage, comme on voudra... On peut considérer qu'une famille de trois à quatre personnes, raisonnable et faisant un tri sélectif sérieux, produit une tonne de déchets, à quoi il faut ajouter des déchets industriels et agricoles.

Or, l'équivalent énergétique d'une tonne de déchets ménagers correspond à environ 150 litres de fuel, soit pour la Dordogne quelque quinze millions de litres.

La France, lanterne rouge des pays d'Europe.

La récupération d'énergie , électricité ou chaleur , ne se fait que dans un quart environ des incinérateurs ; ce gâchis français n'est pas admissible. De plus, les installations qui ne sont équipées que de turbines pour produire de l'électricité ont un rendement de 25% environ , le reste des calories est perdu , c'est à dire les **trois quarts de l'énergie** potentielle des déchets. Nous entamons à la légère l'héritage des générations à venir. **Il est difficile d'être solidaire de tels choix.**

La sagesse est de viser à utiliser les déchets pour faire de la chaleur **quand on en a besoin** , en hiver par exemple... **et là où on en a besoin.**

L'inquiétante rapidité du réchauffement de la planète.

Les scientifiques constatent une **augmentation de la température moyenne** de la terre, presque tous pensent que ce changement ne correspond pas à un cycle naturel parce qu'il est trop brutal. Mais, ce qui inquiète encore plus aujourd'hui les scientifiques, c'est la rapidité de la progression en teneur de **gaz à « effet de serre »**, qui atteint la haute atmosphère. Ainsi les mesures révèlent que, en un siècle d'industrialisation , on aura provoqué des changements climatiques qui s'étaient jadis plusieurs millénaires. Cette accélération donne le vertige ...

La communauté scientifique désigne les responsables : les gaz à « effet de serre ».

L'image est parlante et claire : l'atmosphère fonctionne comme une bâche sur une serre ; elle nous protège du froid de l'espace , mais si on modifie sa composition, ses performances , son épaisseur, alors on s'écarte de la température moyenne de 15°, celle qui a permis la vie de l'homme.

La communauté scientifique ne croit plus qu'il puisse s'agir d'un réchauffement « naturel » de la planète. Les activités humaines (anthropiques) sont quasi unanimement désignées comme responsables des alarmes météorologiques.

Le réchauffement, c'est le dérèglement de la planète ; elle a pris 0,6 degré, en un siècle. Les divers scénarios, tous alarmistes, se rejoignent sur les points forts .

L'eau est le premier problème : fonte des glaciers, élévation du niveau de la mer, modification du régime des pluies , ressources en eau déplacées....

Le climat , il lié au régime des pluies.. Les déserts s'étendront. Les 0,6° que la planète a pris en un siècle entraîne déjà des sécheresses, dans les régions tropicales, ou plus près de nous, autour du bassin méditerranéen. Les perturbations météorologiques se multiplient.

La végétation sera changée, et trop brutalement pour que les mécanismes d'adaptation assurent des mutations naturelles.

Les hommes, le « géopolitique » : le changement de climat modifiera les zones de production et déplacera les populations Alors qu'advientra-t-il de l'homme si la température monte davantage ? La science n'est pas capable de réponses précises ; elle propose une fourchette de hausse de 1,5° à 5,5° d'ici 2100... Or un écart de 5 degrés a engendré les grands bouleversements climatiques de l'histoire de la planète, il nous renvoie à la disparition des dinosaures ! On sait que la science, déjà incapable de prévisions cohérentes, ne trouvera pas de parade pour réguler des phénomènes qui ne sont pas à son échelle. On le sait, mais on ne le croit pas...

La Dordogne en appellera-t-elle au « réalisme local » ?

Depuis que la Dordogne a mis en chantier le plan départemental, les mentalités et les textes ont vertigineusement évolué ; on ne peut plus faire comme si rien ne s'était passé. Le « réalisme local » est face à la « réalité planétaire ». Ne perdons pas de vue que nos déchets de Dordogne sont des déchets de la planète.

Tout s'additionne : la mer est la somme de gouttes d'eau tombées les unes après les autres...

Il n'y a pas de milieu : on se sent responsable de la vie des générations à venir et on agit en conséquence, progressivement, à tous les niveaux, en commençant par l'Etat qui donne l'exemple, ou... **on s'en fout** et on laisse aller, aux prétextes que : « pour si peu »... « qu'on n'est pas les seuls »... « que la nature en a vu d'autres »...

Que fera la Dordogne ? Ira-t-elle au raisonnement : « nous demandons aux autres de réduire leur émission de gaz à effet de serre ; mais nous nous l'autorisons pendant 30 ans encore ».

Maintiendra-t-elle son plan de « valorisation » de 25% à 30% de l'énergie potentielle des déchets en fabriquant de l'électricité thermique à contre temps puisqu'on sera forcé de s'acheminer vers l'abandon de l'électricité thermique au profit d'énergies plus propres et renouvelables ?

Participera-t-elle à démarche française qui a proposé le 19 janvier 2000 dans un plan de réduction des émissions de gaz à « effet de serre », 96 mesures destinées à ne pas dépasser en 2010 le niveau d'émission de 1990.

La France, en 2000, s'est attelée à la réduction des émissions de gaz à effet de serre ; elle a élaboré un Programme National de Lutte contre le Changement Climatique (PNLCC). Sur la lancée on a créé, d'une part, un Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique et d'autre part un Conseil de la recherche sur le changement climatique.

Dans son rapport 2001, le PLNCC écrit : « Pour la décennie à venir aucun relâchement des efforts ne doit être admis si l'on veut consolider ce résultat par une même stabilisation en 2010. Ceci exige une prise de conscience indispensable de l'ensemble des acteurs dans tous les secteurs concernés : industrie, énergie, bâtiments et transports . » L'ADEME, agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, doit l'aider dans cette campagne d'information et sensibilisation.

Tout cela est très récent, mais on ne peut plus faire, comme si ce n'était pas.

« Thiviers la Vie » préconise le stockage des déchets rendus inertes ;
comme on stockerait du charbon !

En attendant un choix « durable »... Si le sentiment d'urgence l'emporte, les choix départementaux iront vers la solution de facilité : l'usine d'incinération « clef en main ». Comme le lobby des « générations à naître » n'existe pas, nos responsables politiques sont tranquilles ! On se garde d'ouvrir le débat. La population n'est pas trop informée pour le moment, elle le sera un jour, inévitablement... Le « dormez brave gens... » est toujours suivi de réveils !

Mais, le plus grave est qu'**en escamotant nos déchets, l'incinération ne nous dissuade pas d'en produire**. Elle masque la réalité, à savoir **notre déraison consommatrice**. Ce système d'élimination des déchets est « contreproductif », c'est à dire

qu'il favorise la production de déchets. De cela tout le monde en est conscient. C'est un paradoxe de notre temps : on sait, on est sûr, mais on ne croit pas ce que l'on sait. **On sait que la science et la technique ne nous tireront pas d'affaire ; on en est sûr, mais on ne veut pas le croire !**

Il est urgent de prendre le temps de réfléchir. Une solution transitoire c'est peut-être le CET , **centre d'enfouissement technique** . Là encore, l'information n'a pas été faite. Pour beaucoup c'est une décharge améliorée, où les déchets sont déversés en vrac pour finir de pourrir. Ce type de CET c'est une décharge étanche et pire, c'est un puits à méthane, gaz très actif dans « l'effet de serre ».

On n'a pas montré d'autres types de CET . C'est dommage, il existe d'autres principes de CET où la finalité est le « **stockage** » à court, moyen ou long terme ; par exemple celui où on empile des balles de refus de compostage, elles sont placées comme des sucres dans une boîte, alignées , repérées, identifiées, protégées de l'eau . Débarrassées du fermentescible, elles sont pratiquement inertes ; elles sont un combustible à haut pouvoir calorifique ; **les balles de refus de compostage peuvent attendre, comme du charbon ;** prêtes à être reprises le jour où un système de combustion performant , efficace et discret sera mis sur le marché.

« Thiviers la Vie » essaye de voir plus loin que le bout...
de ses vertes collines.

Nous ne pensions pas en créant « Thiviers la Vie » que les déchets nous conduiraient à nous interroger sur l'état et sur l'avenir de la planète , donc de la vie.

De ce qui arrive à la planète, la nature est disculpée, c'est l'homme qui est responsable.

Le personnel politique depuis l'origine de la cité est myope sur le temps et sur l'espace. Son action s'exerce sur le quotidien et sur la proximité.

Changement d'échelle. . Notre génération assiste à l'intrusion du planétaire et du très long terme dans notre quotidien. **On est assailli par l'avenir.** Cette nouveauté nous dépasse. L'espace est mondialisé ; le temps englobe les millénaires à venir.

Le concept de liberté a lui aussi changé d'échelle ; il y a quelques années encore , on résumait la relation théorique entre la liberté et le droit par la formule : « la liberté de chacun s'arrête là où commence le droit d'autrui » . Cet autrui était nécessairement un contemporain, tangible, charnel, un vivant. Changement d'échelle: un autre « autrui » , virtuel, à naître, occupe la conscience. On se découvre les mêmes devoirs envers cet être dont on ignore tout , sauf qu'il

apparaîtra sans doute un jour sur la planète que nous lui laisserons et qu'il faudra qu'il fasse avec... Son droit à vivre limite notre liberté à abuser de la planète.

L'environnement, l'air, la terre, l'eau, ont été généralement considérés comme relevant de l'ordre de la matière, de la physique et non du l'homme. La notion de « droit » appliqué à l'environnement, donc à la matière, est à ses débuts. Pourtant, l'homme ne peut pas se dédouaner parce qu'il vit « sur » et « de » la planète, dans un environnement ; atteindre la planète, c'est atteindre l'espèce humaine ; **l'homme découvre peu à peu le cordon ombilical qui le relie à la matière.**

Nos cervelles ont du mal à se familiariser avec ce concept tout neuf, trop récent, de **la responsabilité de chacun dans la survie de l'espèce**. Avant les alarmes météorologiques, la question ne se posait pas parce que la vie va de soi, parce que depuis toujours une génération engendre une autre génération, sur une planète nourricière et qui assure l'air, l'eau, l'espace.

Pauvre génération que la nôtre ! Les choix sont déchirants : choisir entre nos modes de vie et notre morale.

« **Nos modes de vie** » exigent des déplacements, de la consommation, des outils de communication, de l'énergie, beaucoup d'énergies ...

« **Notre morale** » exige le respect de la vie, de l'air, de l'eau, le respect d'autrui, le souci de l'avenir, de la planète...

Comment faire accorder « nos modes de vie » et « notre morale » ? On ne peut pas changer « notre morale », on ne peut pas inventer une « nouvelle morale » ; alors, est-on prêts à inventer de « nouveaux modes de vie » ?

«Thiviers la Vie » mai .2002